

Le Contrat de solutions, ce sont 45 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces et durables pour la protection de toutes les cultures. Plus de 110 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytopharmaceutiques.

FICHE 93

Mettez-vous au parfum sur le contrôle des ravageurs par l'huile essentielle d'orange

Ayez le nez pour l'huile essentielle d'orange !

L'huile essentielle d'orange a l'avantage d'être efficace contre un grand nombre de ravageurs. Elle agit par contact sur les insectes à corps mou et les acariens. Lorsqu'elle est utilisée sur un parcours de protection standard, en association répétée avec une dose réduite ou en remplacement de la solution conventionnelle, l'huile essentielle d'orange permet, suivant les cultures, d'économiser :

- **En arboriculture** : entre 0,5 et 1 IFT par an selon les ravageurs (psylle du poirier)
- **En maraîchage (plein champ et sous abri)** : entre 0,5 et 2 IFT par an selon les ravageurs (aleurodes, thrips)
- **En vigne** : entre 0,5 et 1 IFT par an selon les ravageurs (cicadelles vertes, acariens)
- **Pour les plantes ornementales** :

entre 0,5 et 2 IFT par an selon les ravageurs (acariens, cochenille, phytoptes, pucerons, pyrale, tarsonèmes) ⇒

- **Pour les cultures tropicales** : entre 0,5 et 2 IFT par an selon les ravageurs (acariens, aleurodes, cochenilles, thrips, tigres) et les cultures.

Conditions de réussite : On vous met au parfum !

Pour une utilisation efficace et optimale de l'huile essentielle d'orange, il est primordial de respecter certaines recommandations :

⇒ Son efficacité est dépendante de l'exposition directe de la cible au produit et son action est optimale sur les larves et les adultes : **Surveiller l'évolution des populations de ravageurs et privilégier les**

interventions lorsque la pression est trop importante pour être gérée par les auxiliaires.

Une application répétée de doses faibles est plus efficace qu'une application ponctuelle à forte dose : **Adapter la dose à la cible et au niveau d'infestation et respecter les conditions d'utilisation du produit pour éviter les risques de phytotoxicité (brûlures) sur les cultures (tomate et concombre notamment).**

La qualité de pulvérisation (couvrir l'ensemble de la végétation avec un volume d'eau suffisant) est déterminante : **Cibler les foyers ou traiter sur des zones localisées (en tête de plante contre les aleurodes en**

culture palissée, par exemple).

⇒ Combiner plusieurs moyens de lutte : l'huile essentielle est compatible avec l'action des auxiliaires des cultures (impact neutre à faiblement toxique et persistance courte par rapport aux insecticides classiques). **Réaliser les applications sur des populations d'auxiliaires déjà installées et Favoriser les lâchers d'auxiliaires après l'application.**

Pour en savoir plus

Version complète de la [Fiche 93](#) - Utilisation de l'huile essentielle d'orange pour le contrôle des ravageurs en arboriculture, maraîchage, vigne, et sur plantes ornementales.

Pas d'interdiction

DES SOLUTIONS !